



Suite à votre demande, il me fait plaisir de vous fournir les informations suivantes sur les procédures suivies par l'Église pour vérifier la nullité de votre mariage.

## ÉTAPES DE LA DÉMARCHE

### a. Questionnaire

Si, en conscience, vous pensez que votre mariage n'est pas valable devant le Seigneur, je vous invite, dans une première étape, à remplir très soigneusement et à me retourner le questionnaire ci-joint. Tout ce que vous écrirez demeurera strictement confidentiel, c'est-à-dire entre les mains de l'Église exclusivement.

Prenez le temps de répondre à chaque question. Toutefois si une question ne vous concerne pas, passez à la suivante. Il n'est pas nécessaire de mettre des longueurs. Mais de simples "oui" ou "non" sont généralement insatisfaisants. Si vous avez le goût d'ajouter plus de détails, utilisez le verso ou une autre feuille. Donnez des exemples, des faits.

Vous trouverez certaines questions difficiles ou indiscretes. Sachez qu'elles sont demandées pour vous aider. Il est toujours possible de compléter lors de l'entrevue.

**TRÈS IMPORTANT:** Nous avons **absolument besoin** de connaître de **façon précise l'adresse actuelle de votre conjoint(e)**. C'est **VOTRE** responsabilité de trouver et de fournir ce renseignement.

### b. Première étude

Sur réception de votre questionnaire dûment complété, nous étudierons vos réponses, puis examinerons si votre mariage a une chance d'être reconnu nul par l'Église.

Vous aurez ensuite certaines formules à signer que nous ferons parvenir au Tribunal ecclésiastique de Québec avec les documents suivants que vous voudrez bien nous adresser:

- votre **certificat religieux** de baptême (délivré par la paroisse du baptême)
- le **certificat religieux** de baptême de votre conjoint(e) (délivré par la paroisse du baptême)
- le **certificat de mariage religieux** (délivré par la paroisse du mariage)
- la photocopie du jugement irrévocable de divorce (s'il est prononcé)

### c. Étude approfondie de votre cas de mariage

Lorsque nous serons rendus à votre tour, nous ferons un examen approfondi de votre cas de mariage. Nous recueillerons alors votre déposition, celle de votre ex-conjoint(e) et les témoignages d'autres personnes ou spécialistes que vous nous aurez mentionnés, etc.

#### **d. Décision finale et officielle**

Quelques mois après la fin de cet examen approfondi, un groupe spécialisé de prêtres décidera si votre mariage est officiellement reconnu nul par l'Église.

#### **e. Délais**

En tout, il faut vous attendre à ce que ces procédures durent **environ douze à dix-huit mois**, s'il n'y a pas d'imprévu.

### **DÉPENSES A PRÉVOIR**

Les coûts d'une demande de nullité de mariage sont de 2.500 \$. Il vous est demandé d'en payer une partie, *soit 1,500 \$*. Vous pouvez vous en acquitter:

- soit par un chèque de **250 \$** fait à l'ordre du TRIBUNAL ECCLÉSIASTIQUE DE QUÉBEC, *le reste étant versé avant la fin de la présente cause*.
- ou bien une formule d'adhésion au retrait direct dûment remplie pour un montant total de **1,500 \$**, sur un maximum de 12 mois;
- ou encore des chèques totalisant **1,500 \$**;
- ou bien un seul chèque au montant de **1,500 \$**.

Un montant supplémentaire de 300 \$ (non compris dans le 1,500 \$ mentionné plus haut) pourrait vous être demandé plus tard, pour défrayer les honoraires d'un expert, si la cause présente des difficultés particulières.

Il arrive en effet, que l'intervention d'un expert psychologue ou psychiatre soit nécessaire afin d'aider le juge à interpréter correctement les faits contenus dans les actes. Il revient au juge, et à lui seul, d'en décider.

Pour toute difficulté éprouvée quant à cette contribution financière, vous voudrez bien en référer à la personne soussignée.

Nous espérons que ces renseignements vous éclaireront ! Pour de l'information supplémentaire, vous pouvez communiquer avec moi et je me ferai un plaisir de vous répondre.

Bien à vous.

Raynald Côté, diacre, chancelier  
Évêché de Chicoutimi  
602, rue Racine Est  
CHICOUTIMI G7H 1V1  
Tél. : 418 **543-0783**, poste **252**